

Type de contrat

Contrat d'alternance

Statut

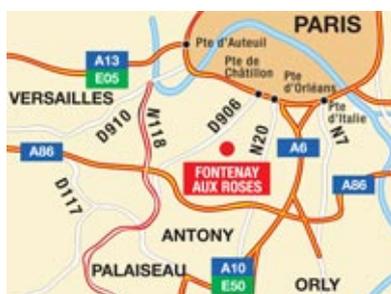
Non cadre

Secteur d'activités

Métiers fonctionnels et support

Lieu de travail

Fontenay-aux-Roses



Niveau de formation

Bac +2/3

Expérience requise

Débutant(e)

Date de disponibilité

29/08/2022

Direction

Service d'ouverture à la société

Environnement

L'IRSN mène une démarche volontariste d'ouverture à la société depuis plusieurs années. Dans ce cadre, l'Institut dispose d'un partenariat privilégié avec les commissions locales d'information (CLI) et leur association nationale (ANCCLI). Il développe également des relations avec d'autres associations ou ONG. Des actions sont ainsi co-construites avec ces acteurs pour accompagner la montée en compétence de leurs membres et challenger l'expertise et la recherche de l'IRSN par des apports externes. De plus, l'IRSN a créé une instance de conseil placée auprès de son directeur général, le comité ODISCÉ pour « Ouverture et impulsion du Dialogue avec la Société Civile sur l'Expertise », pour impulser de nouvelles formes de dialogue régulier et approfondi sur l'expertise des risques nucléaires et radiologiques.

Mission

La mission consistera à assister les chargés de mission ouverture à la société dans :

- la préparation et l'organisation de réunions de dialogue, de partage et d'échange avec les parties prenantes sur les thématiques sûreté, déchets, environnement et santé,
- le secrétariat technique du comité ODISCÉ,
- les réflexions sur l'élargissement des publics visés par les actions (notamment les jeunes générations),
- l'organisation de rencontres internes visant à développer la culture d'ouverture à la société des salariés avec l'intervention de personnalités extérieures.

Profil

- Thématique : Ingénierie de la concertation ou de la vie publique
- Niveau de diplôme préparé : Bac +5
- Aptitudes comportementales : appétence pour l'ouverture à la société, compétences relationnelles, d'adaptabilité, esprit d'initiative, de synthèse, capacité d'animation

Présentation de l'IRSN

L'IRSN, Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) – dont les missions sont désormais définies par la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV) – est l'expert public national des risques nucléaires et radiologiques. L'IRSN concourt aux politiques publiques en matière de sûreté nucléaire et de protection de la santé et de l'environnement au regard des rayonnements ionisants. Organisme de recherche et d'expertise, il agit en concertation avec tous les acteurs concernés par ces politiques, tout en veillant à son indépendance de jugement.

L'IRSN conduit une politique active depuis 10 ans en faveur de l'égalité des chances au travail et l'emploi des personnes handicapées. Par la signature de son 4ème accord triennal 2018-2020, l'Institut poursuit son engagement en renforçant les actions de recrutement et d'insertion professionnelle. Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous faire part de vos éventuels besoins spécifiques afin que nous puissions les prendre en compte.